



Monsieur / Madame chef(fe) du parti,

Le conseil d'administration national du Canada de la Société de Saint-Vincent de Paul appuie la mise en place d'un programme de revenu de base sous condition de ressources pour contribuer à réduire la pauvreté au Canada.

Notre organisme caritatif compte plus de 14 000 bénévoles qui visitent nos voisins dans le besoin d'un océan à l'autre au Canada. Chaque année, nous visitons plus de 150 000 ménages, leur apportant des bons d'achat de nourriture, de vêtements et de meubles. Des milliers d'autres bénéficient de l'aide de nos soupes populaires, de nos refuges et de nos haltes-accueil.

Nos interactions personnelles nous permettent de constater combien de familles qui dépendent de l'aide sociale et d'un emploi au salaire minimum, peinent à subvenir à leurs besoins et à se loger convenablement. Les ménages qui n'ont pas droit aux prestations pour enfants ou au Supplément de revenu garanti pour les aînés sont particulièrement touchés. Les programmes d'aide sociale provinciaux partout au Canada sont généralement accablés par une bureaucratie excessive, des taux d'aide inadéquats et des règles qui dissuadent les gens de chercher un emploi ou des possibilités d'améliorer leur situation financière. Les travailleurs occupant des emplois précaires et mal rémunérés gagnent littéralement des « salaires de misère ».

Nous pensons qu'il est temps de mettre en place un programme national de revenu de base pour sortir les gens de la pauvreté, à l'instar des programmes de prestations pour enfants et de supplément de revenu. Statistique Canada confirme que, depuis sa création, la prestation pour enfants a permis de réduire la pauvreté infantile de 15 % à 8 %, et que le supplément de revenu a contribué à maintenir le taux de pauvreté des personnes âgées à environ 3 % versus un taux de pauvreté global de plus de 9 %.

Nous avons également vu comment la PCU, un programme d'aide similaire au revenu de base, a aidé les Canadiens à traverser les difficultés financières causées par la pandémie de COVID-19. En effet, Statistique Canada rapporte que le taux de pauvreté au Canada est passé de 10,3 % en 2019 à 7,4 % en 2021 pendant la pandémie. Depuis l'abolition de la PCU, le taux de pauvreté est revenu près du niveau d'avant la pandémie !

Il existe plusieurs types de modèles de revenu de base qui pourraient être adaptés à cette fin. En 2019, le Réseau canadien pour le revenu de base a publié un document détaillé (écrit par Chandra Pasma et Sheila Regehr) décrivant des options politiques pratiques et chiffrées pour instaurer un revenu de base. En 2020, et dans un rapport mis à jour en 2025, le Bureau du directeur parlementaire du budget a souligné la faisabilité et l'abordabilité d'un programme de revenu de base. Il a estimé qu'il pourrait réduire le taux de pauvreté au Canada de 40 %. Le modeste surcoût de ce programme serait compensé par l'abandon et la reconduction des crédits d'impôt et programmes existants et par les économies réalisées grâce à de meilleurs résultats en matière de santé, la liberté et les moyens pour les participants d'améliorer leurs compétences, et la stimulation économique générée par l'argent supplémentaire à dépenser dans leurs communautés. Tous ces résultats ont été remarqués et mesurés dans les juridictions où des programmes de revenu de base ont été testés ou mis en place.

En résumé, un programme de revenu de base est un moyen abordable, éprouvé et pratique de sortir des milliers de Canadiens des profondeurs débilantes, malsaines et désespérées de la pauvreté. Il est temps d'agir !

J'attends avec impatience votre réponse et ce que vous et votre parti comptez faire pour faire du revenu de base une réalité pour les Canadiens à faible revenu.

Conseil national, Société de Saint-Vincent de Paul Canada